

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 26 septembre 2024

Gestion du littoral et changement climatique Retour d'expérience de 17 collectivités à l'occasion du séminaire ANEL - Cerema les 7 et 8 octobre prochains au Pouliguen

L'Association Nationale des Élus des Littoraux (A.N.E.L.) et le Cerema organisent un séminaire sur la « Gestion intégrée du littoral » avec 17 collectivités du littoral partenaires.

Ce rendez-vous, « *Territoires littoraux en transition : Construire des stratégies locales pour le littoral* », marquera la conclusion de quatre années de partenariats et d'échanges fructueux pour tester de nouvelles méthodes et outils pour penser l'évolution du trait de côte et l'avenir des territoires littoraux. L'événement se tiendra en présentiel au Pouliguen, ainsi qu'en ligne pour permettre à tout public d'y assister.

➤ **Un séminaire pour dessiner l'avenir des littoraux :**

Ce séminaire a pour objectif de faire le bilan des actions, expérimentations mis en œuvre par les 17 collectivités pionnières accompagnées par le Cerema, et de présenter des solutions concrètes et répliquables pour une gestion durable des littoraux. Il offre aux élus et acteurs territoriaux l'occasion de réfléchir ensemble à des stratégies innovantes pour anticiper les défis futurs, en s'appuyant sur les résultats de plus de deux années de partenariats.

➤ **Plus de quatre ans de partenariats pour des solutions innovantes :**

Depuis 2020, 17 collectivités littorales se sont engagées aux côtés de l'A.N.E.L. et du Cerema pour relever le défi complexe de la résilience des littoraux face aux pressions croissantes, exacerbées par le changement climatique, en particulier la montée du niveau de la mer. Ces territoires ont bénéficié d'un accompagnement autour de cinq thématiques : l'urbanisme, la biodiversité, les activités économiques, les risques d'inondation et l'érosion côtière

➤ **Les principaux enseignements de la démarche :**

Quatre grands leviers d'action pour la gestion des territoires littoraux ont été identifiés et serviront de fil conducteur au séminaire du Pouliguen :

1) La connaissance, le suivi et la projection pour l'anticipation : les stratégies de gestion intégrée du littoral s'appuient sur les connaissances actuelles en matière d'aléas littoraux et de projections climatiques. Ces connaissances, qui peuvent toujours être améliorées et capitalisées, s'avèrent le plus souvent suffisantes pour identifier les menaces et opportunités pour le territoire et permettent de prendre les décisions qui s'imposent malgré les incertitudes résiduelles.

2) L'association des parties prenantes : l'implication des acteurs locaux et la participation de la société civile tout au long du processus permet de bâtir des stratégies qui reflètent un consensus et des visions partagées d'un avenir durable et désirable pour les territoires côtiers. Cette approche parfois difficile est nécessaire pour élaborer une stratégie porteuse de sens. Des outils innovant en matière d'association des acteurs existent pour faire de la *participation une clé pour l'élaboration d'une stratégie littorale*.

3) La construction d'une vision d'avenir pour le territoire : élaborer une stratégie locale adaptée, durable et anticipative permet d'envisager des alternatives à certaines solutions historiques de protection, devenues obsolètes face aux enjeux climatiques actuels. Pour identifier une trajectoire acceptable d'adaptation du territoire, des outils existent pour dessiner collectivement un futur désirable et *créer un nouvel imaginaire pour le littoral*.

4) L'expérimentation, l'adaptation et l'innovation : l'adaptation des territoires conciliant protection immédiate et recomposition à long terme relève encore aujourd'hui de l'innovation. Partager des retours d'expérience et les bonnes pratiques au sein d'*une communauté en réseau* est essentiel pour favoriser l'émergence d'initiatives réussies sur l'ensemble des territoires littoraux, de l'hexagone ou d'outre-mer.

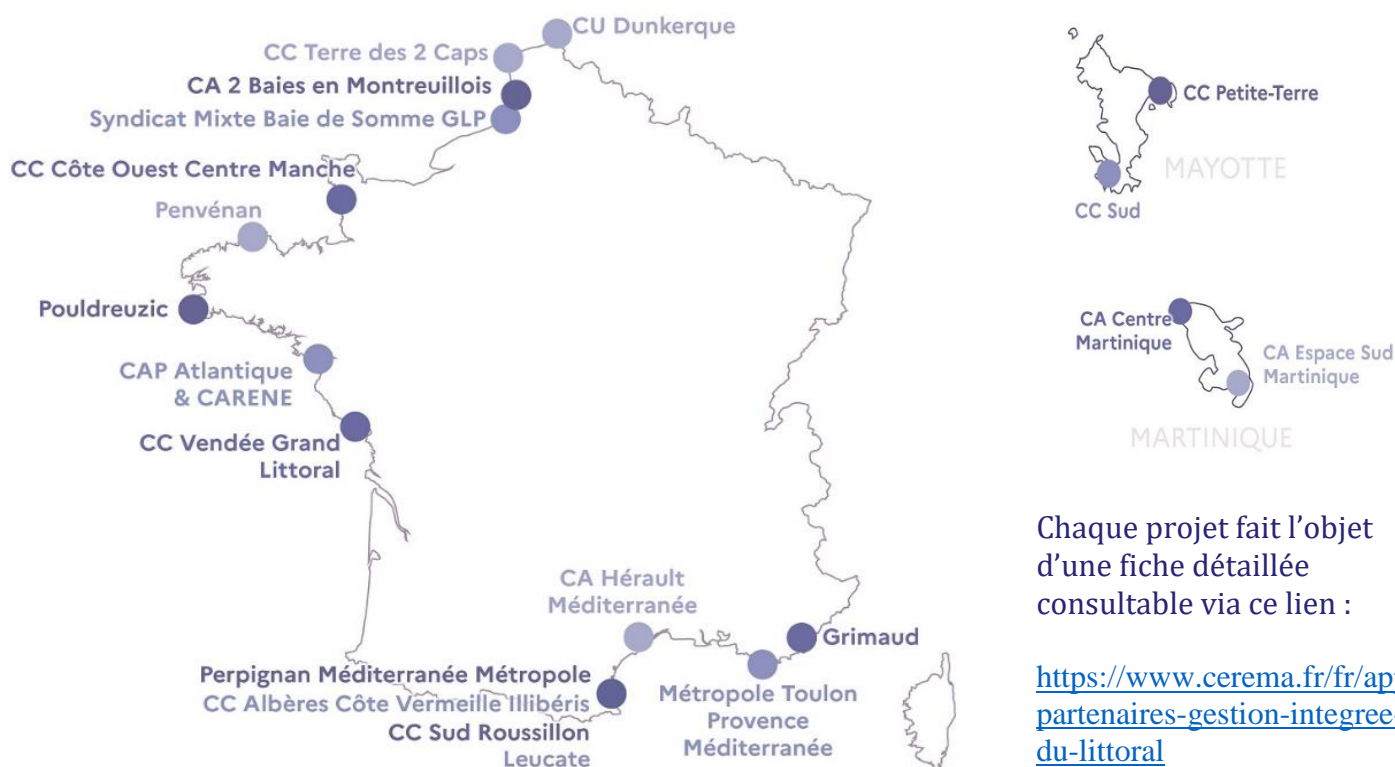
L'exemple des actions menées sur le territoire de Cap Atlantique et de Saint-Nazaire aggro dont les résultats seront illustrés à l'occasion de la visite du Pouliguen organisée à la suite du séminaire :

Le territoire de Cap Atlantique et Saint-Nazaire aggro, comprenant des sites emblématiques comme les marais salants de Guérande et la baie du Pouliguen, ainsi que des villes renommées telles que Saint-Nazaire et La Baule, est fortement attractif mais vulnérable aux risques littoraux.

Le projet d'étude, mené par le Cerema, CAP Atlantique et Saint-Nazaire aggro (la CARENE), a été structuré autour de quatre axes et a permis d'établir :

- un diagnostic prospectif du littoral entre les estuaires de la Loire et de la Vilaine qui a notamment recensé les enjeux exposés aux risques et questionné les perceptions du littoral par les acteurs locaux,
- une gouvernance « ouverte » avec des organes de participation impliquant des citoyens et facilitant l'acculturation et une large mobilisation locale pour construire la stratégie, des orientations stratégiques et un plan d'actions nourris par la concertation.

Au total, 17 projets littoraux métropolitains et ultramarins



Chaque projet fait l'objet d'une fiche détaillée consultable via ce lien :

<https://www.cerema.fr/fr/appel-partenaires-gestion-integree-du-littoral>

POUR ALLER PLUS LOIN

Programme du séminaire

https://www.cerema.fr/system/files/event/program/2023-06/programme_ap_gil_2023-vf_0.pdf

L'appel à partenaires

<https://www.cerema.fr/fr/appel-partenaires-gestion-integree-du-littoral>

Les actes du séminaire 2023 sur la gestion intégrée du littoral

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/territoires-littoraux-defi-transitions-actes-du-seminaire>

L'expertise du Cerema sur l'évaluation des enjeux exposés au recul du trait de côte

<https://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-enjeux-exposes-au-recul-du-trait-de-a1608.html>

CET EVENEMENT EST SOUTENU PAR



La ville du Pouliguen soutient l'organisation cet événement au travers de la mise à disposition de ses équipements et de ses agents.

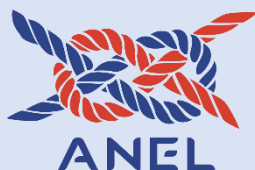
A PROPOS DE NOUS



Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 27 implantations et ses 2 500 agents.

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Le Cerema produit notamment la mise à jour de l'indicateur national du retrait du trait de côte et accompagne, avec le BRGM, les collectivités du littoral impliquées dans la réalisation de leur cartographie locale du retrait du trait de côte.



Présente en métropole et en Outre-mer, l'Association Nationale des Élus des Littoraux (A.N.E.L.) est une organisation qui rassemble plus de 700 collectivités et parlementaires du littoral pour protéger et valoriser les territoires littoraux et les espaces maritimes français.

Porte-parole des élus littoraux depuis plus de 45 ans, l'A.N.E.L. s'engage pour le développement durable des zones littorales et maritimes. Forte de ses partenariats avec de nombreux acteurs privés et publics, l'A.N.E.L. multiplie ses actions pour favoriser les partages d'expériences, renforcer la représentation des collectivités littorales auprès des pouvoirs publics et assurer l'information des élus sur les textes législatifs et réglementaires qui concernent leur territoire. Grâce à une expertise nationale mutualisée, l'A.N.E.L. accompagne les collectivités dans l'élaboration et l'évolution des politiques publiques d'aménagement et de gestion des littoraux.

CONTACTS PRESSE

Cerema - Audrey Verdez - audrey.verdez@cerema.fr - 06 62 85 84 50

Anel - Walter Schoepfer - walter.schoepfer@anel.asso.fr - 06 58 51 39 42